

## Avertissement « Forte chaleur et pics d'Ozone »

mardi 15 juin 2021 à 15h00

**Destinataires** : Communes, CPAS

### Prévisions de température

Selon les prévisions de l'IRM, la somme des différences entre les températures maximales pour les 5 jours à venir et le seuil de 25°C est supérieure à 17°C.

Les températures maximales prévues pour les prochains jours à Uccle dépasseront 30°C.

### Observations et prévisions ozone

Aujourd'hui et les prochains jours, les concentrations d'ozone seront en augmentation mais aucun dépassement du seuil d'information européen de 180 µg/m<sup>3</sup> n'est prévu. Si un dépassement du seuil européen était prévu ou observé dans les prochains jours, un bulletin spécifique sera diffusé.

**À partir du mardi 15 juin 2021, la phase d'avertissement du plan forte chaleur et pics d'ozone est activée.**

**Tant qu'un message de fin ne vous sera pas parvenu, vous devez considérer que la présente phase reste active.**

**La vigilance des responsables de services ou d'établissements sur le territoire de votre commune est primordiale.**

**Les recommandations suivantes sont applicables à toute la population et, en particulier aux personnes fragilisées :**

- boire plus que d'habitude, de préférence de l'eau ;
- éviter les boissons alcoolisées et les boissons fortement sucrées ;
- prendre soin des bébés, des jeunes enfants et des personnes nécessitant des soins, en les hydratant suffisamment ;
- rester à l'intérieur, spécialement pour les personnes souffrant de problèmes respiratoires ou cardiovasculaires ;
- rester dans des endroits frais et se rafraîchir régulièrement ;
- rester au calme et éviter les activités physiques importantes ;
- se protéger du soleil en utilisant une protection solaire et en mettant un chapeau ;
- fermer les volets et les rideaux durant la journée et aérer l'habitat durant la nuit ;
- en cas de coup de chaleur ou de fatigue, de problème respiratoire, contactez un médecin

Tous les détails figurent sur le site <https://www.aviq.be/fortechaleur/index.html>

### DIFFUSION RESTREINTE

Nous vous invitons également à prendre en compte les recommandations émises dans la circulaire « canicule et Covid-19 » publiée le 29 juin 2020 et disponible via le site de l'Aviaq : <https://www.aviaq.be/coronavirus.html>

**Il est recommandé aux Bourgmestres de s'assurer que les organisateurs d'événements de masse, quelle qu'en soit la taille, ont bien pris les mesures suivantes :**

---

- informer les participants des risques pour la santé et des mesures de protection ;
- fournir suffisamment d'eau potable fraîche ;
- organiser suffisamment d'espaces ombragés et frais ;
- décourager l'usage d'alcool et de drogues ;
- prendre des mesures pour les personnes et les spectateurs dans les files d'attente ;
- adapter la nourriture et surveiller la chaîne alimentaire ;
- veiller à l'hygiène dans les toilettes publiques ;
- évaluer les besoins en matière d'augmentation des postes d'urgence.

Pour l'instant, il n'est pas recommandé d'annuler les événements prévus.

**Pour les camps de vacances, les responsables veilleront spécialement**

- à l'hydratation régulière des jeunes dont ils ont la responsabilité,
- à éviter l'exposition en plein soleil aux heures les plus chaudes,
- à éviter la pratique d'activités physiques intenses.

**Autres liens utiles pour des informations plus détaillées :**

---

- Conseils pour la protection de la santé lors de vagues de chaleur (SPF Santé):  
[https://www.belgium.be/fr/sante/risques\\_pour\\_la\\_sante/risques\\_climatiques/zone\\_et\\_chaleur](https://www.belgium.be/fr/sante/risques_pour_la_sante/risques_climatiques/zone_et_chaleur)
- Prévisions météorologiques de l'IRM: [www.meteo.be](http://www.meteo.be)
- Agence Wallonne de l'Air et du Climat:  
<http://www.awac.be/index.php/thematiques/politiques-actions/plan-pace>

**DIFFUSION RESTREINTE**